

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03513 Numéro SIREN : 820 903 904 Nom ou dénomination : 4891 STRATEGIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 29722

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 23 SEP. 2021

SOUS LE N° 29722

Comptes Annuels

2020

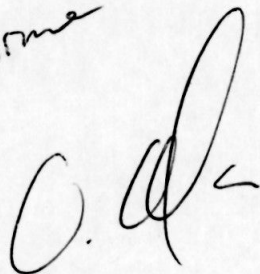
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SASU 4891 STRATEGIES

14 Rue de l'Avenir
94800 VILLEJUIF

Siret : 82090390400010

*Certifié
conforme*



SELAS SOGECA PARIS

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'ordre de BORDEAUX

21 Rue Auber
75009 PARIS

Tél. 05.59.42.20.55

Fax. 05.59.42.41.77

sogeca@sogeca.com

www.sogeca.com

SOMMAIRE GENERAL

ANNEXE	2
Règles et méthodes comptables	3
Notes sur le bilan	5
LIASSE FISCALE	11

a

Comptes Annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 4891 STRATEGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 106 530 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 801 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

C2

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au 31/12 2014	Augmentation ou diminution	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 719			5 719
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 719			5 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 100			8 100
- Autres titres immobilisés	8 015			8 015
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	16 115			16 115
ACTIF IMMOBILISE	21 834			21 834

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Augmentations capitaux	Augmentations capitaux	Augmentations capitaux	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

6

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 577	892		4 469
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 577	892		4 469
ACTIF IMMOBILISE	3 577	892		4 469

62

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 398 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Exercice 2017	Exercice à reporter d'un an	Exercice à reporter d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 450	21 450	
Autres	7 746	7 746	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	202	202	
Total	29 398	29 398	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Exercice 2017
Clients - factures à établir	3 120
Total	3 120

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 70 755 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	85	85		
- à plus de 1 an à l'origine	45 000		45 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	973	973		
Dettes fiscales et sociales	23 824	23 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	873	873		
Produits constatés d'avance				
Total	70 755	25 755	45 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	873			

62

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	973
Banque - Intérêts courus à payer	85
Dettes provis. pr congés à payer	1 665
Dettes provis. pr partic. salariés	5 506
Charges sociales s/congés à payer	450
Charges sociales - charges à payer	8 297
Etat - autres charges à payer	320
Total	17 296

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	202		
Total	202		

Comptes Annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 4891 STRATEGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		14 Rue de l'Avenir 94800 VILLEJUIF		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 0 9 0 3 9 0 4 0 0 0 1 0		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 718	AU	4 469	1 249
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	8 100	CV		8 100
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	8 015	BE		8 015
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	21 833	BK	4 469	17 364
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	21 450	BY		21 450
		Autres créances (3)	BZ	7 745	CA		7 745
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	59 767	CG		59 767	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	201	CI		201	
	TOTAL (III)	CJ	89 165	CK		89 165	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	110 999	1A	4 469	106 530
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 4891 STRATEGIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	653	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22 800	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	24 554	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN	11 220	
	TOTAL (II)			DO	11 220	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	45 084	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	873	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	973	
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 824	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	70 754		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	106 530		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	25 754
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	84	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 4891 STRATEGIES					Néant ☐ *	
			Exercice N			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB	FC
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF
		services *	FG	100 225	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	100 225	FK	FL
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA
			- dotations aux provisions*			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU 4891 STRATEGIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	21		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	21		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	21		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	106 273		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	83 472		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	22 800		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 166	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits des exercices antérieurs					21		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4891 STRATEGIES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 14 rue de l'Avenir

94800 VILLEJUIF

820 903 904 RCS CRETEIL

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT **PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 MAI 2021**

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 22 800,87 €, de la manière suivante :

- Une somme de 22 800.87 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de 228.00 €

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué : 38 000,00 €

soit, par titre : 380,00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué : 68 262,88 €

soit, par titre : 682,62 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué : 56 994.65 €

soit, par titre : 569.94 €

4891 STRATEGIES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 14 rue de l'Avenir

94800 VILLEJUIF

820 903 904 RCS CRETEIL

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 3 MAI 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trois mai, à quinze heures,

Monsieur Olivier COQUILLE, agissant en qualité d'associé unique de la société 4891 STRATEGIES, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 22 800,87 €, de la manière suivante :

- Une somme de 22 800.87 €

à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 228.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué : 38 000,00 €
soit, par titre : 380,00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué : 68 262,88 €
soit, par titre : 682,62 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué : 56 994.65 €
soit, par titre : 569.94 €

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

